**Service de la sécurité civile et militaire**

Gollion
Case postale 80
1305 Penthalaz

# Protocole d'édition des fiches PBC multi onglets en format EXCEL-2003

janvier 2013

## 1. Enregistrer la formule à l'entête de l'ORPC

- Ouvrir le fichier et sélectionner l'ensemble des onglets ;
- Dans le menu « Fichier », sélectionner « Mise en page » ;
- Dans la fenêtre, choisir « En-tête personnalisé » et  modifier selon l'ORPC ;
- Valider et enregistrer le fichier comme original de l'ORPC.

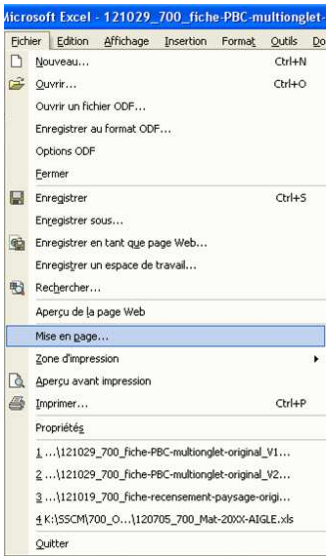


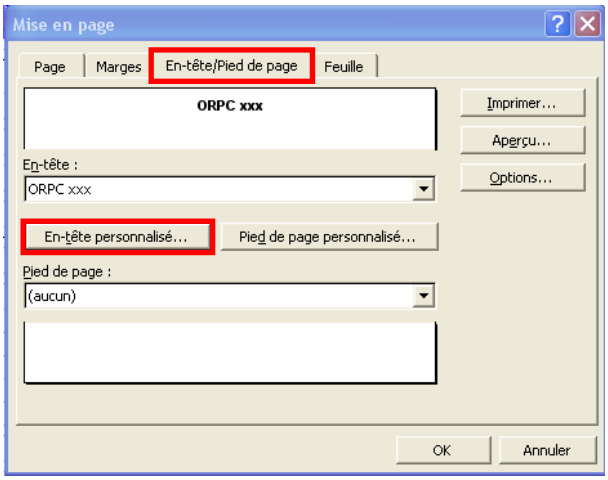

En-tête
Pour mettre en forme du texte, sélectionnez-le, et cliquez sur « A ».
Pour insérer numéro de page, date, chemin d'accès, nom de fichier ou nom d'onglet : placez le point d'insertion dans la zone d'édition, puis cliquez sur le bouton approprié.
Pour insérer une image, cliquez sur le bouton Insérer une image. Pour mettre en forme votre image, placez le curseur dans la zone d'édition et cliquez sur le bouton Format d'image.
OK
Annuler
Partie gauche :
Partie centrale :
ORPC xxx
Partie droite :

## 2. Editer une fiche PBC

- Déterminer le numéro de la fiche selon les *« prescriptions du SSCM concernant la numérotation des biens culturels dans le cadre de la protection civile vaudoise » du 1er janvier 2013* ;
- Ouvrir le fichier original et l'enregistrer sous sa nouvelle numérotation. *Pour retrouver plus rapidement les fichiers, créer des répertoires par commune et par lieu (exemple Gollion ➢ Temple).*
- Insérer les photos, croquis et élévation aux emplacements et aux tailles prévus sur les trois voire quatre onglets ;

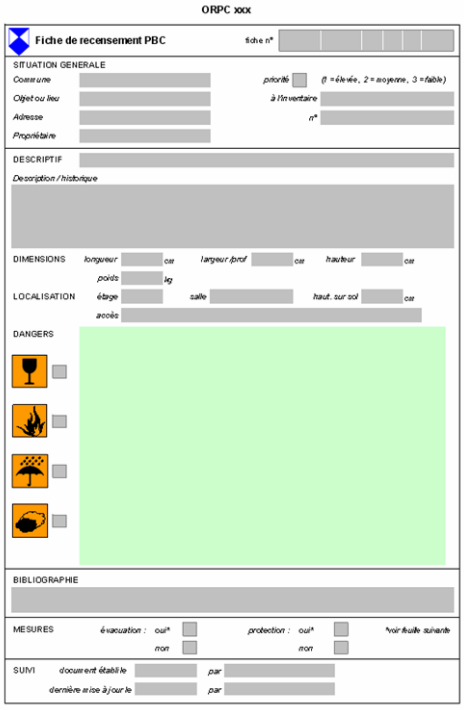
ORPC xxx

Fiche de recensement PBC fiche n°

SITUATION GENERALE
Commune
Objet ou lieu
Adresse
Propriétaire
priorité (1 = élevée, 2 = moyenne, 3 = faible)
à l'inventaire
n°

DESCRIPTIF
Description / historique

DIMENSIONS longueur cm largeur /prof cm hauteur cm
poids kg
LOCALISATION étage salle haut. sur sol cm
accès

DANGERS

BIBLIOGRAPHIE

MESURES évacuation : oui* non protection : oui* non *voir feuille suivante

SUIVI document établi le par
dernière mise à jour le par

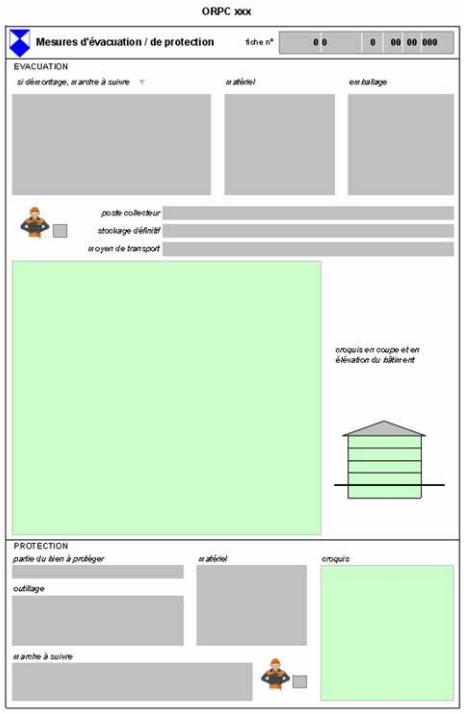
ORPC xxx

Mesures d'évacuation / de protection fiche n° 0 0 0 00 00 000

EVACUATION
si déséquipage, ordre à suivre
matériel
emballage
poste collecteur
stockage définitif
moyen de transport
croquis en coupe et en élévation du bâtiment

PROTECTION
partie du bien à protéger
matériel
croquis
outillage
ordre à suivre

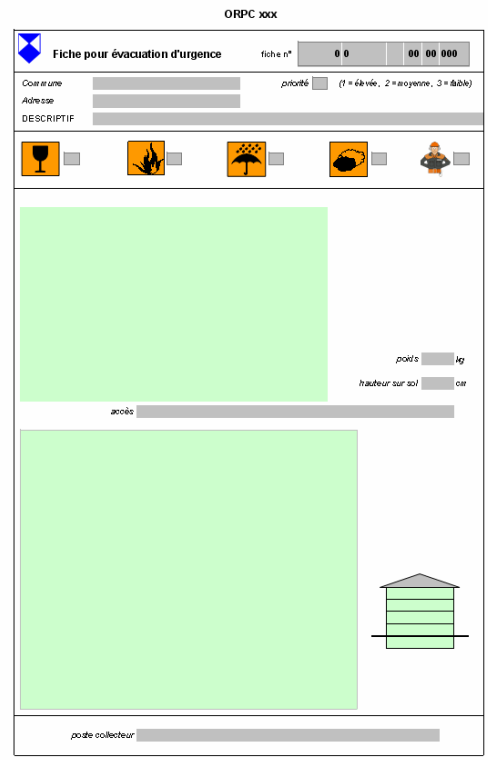


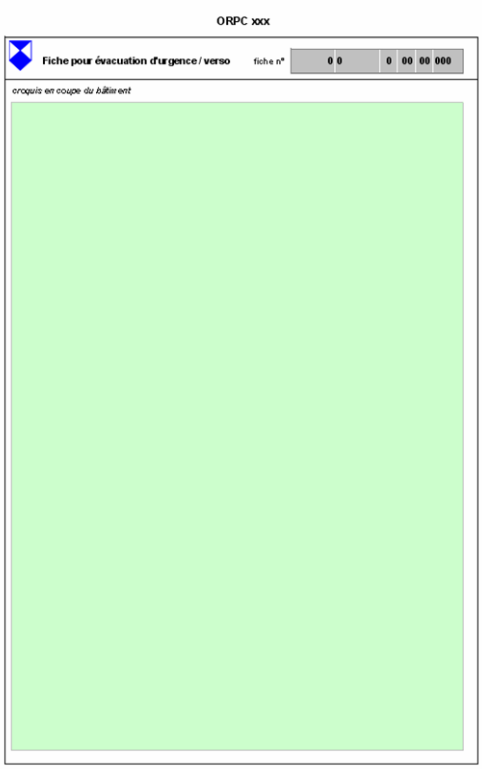


Protéger le premier onglet en choisissant dans le menu déroulant « outils » la rubrique « protection », sélectionner « Protéger la feuille », puis dans la fenêtre suivante, vérifier la sélection comme ci-dessous et valider ;

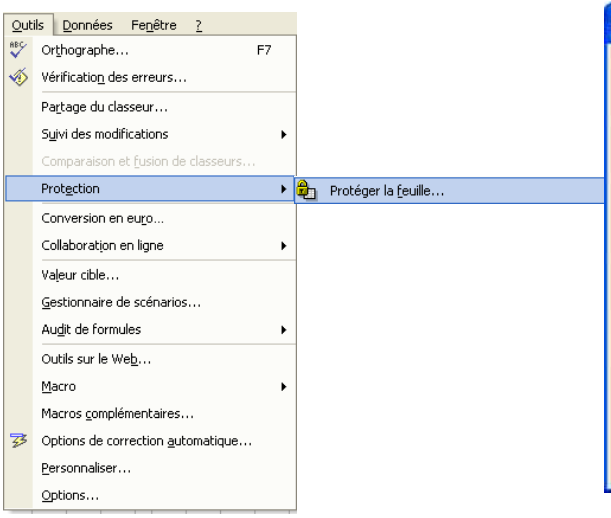


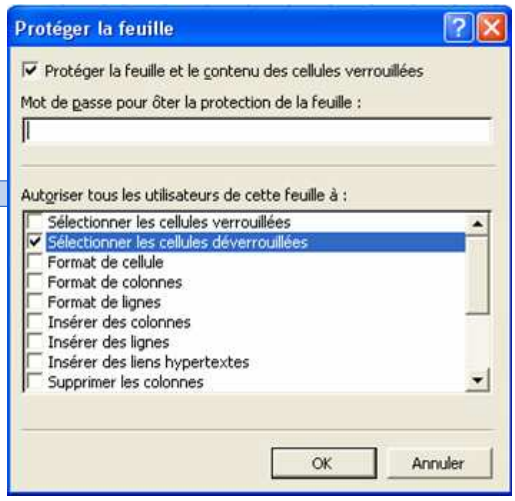
Protéger la feuille
Protéger la feuille et le contenu des cellules verrouillées
Mot de passe pour ôter la protection de la feuille :
Autoriser tous les utilisateurs de cette feuille à :
Sélectionner les cellules verrouillées
Sélectionner les cellules déverrouillées
Format de cellule
Format de colonnes
Format de lignes
Insérer des colonnes
Insérer des lignes
Insérer des liens hypertextes
Supprimer les colonnes
OK
Annuler

- Réitérer l'opération pour les trois (voire quatre) onglets ;
- Une fois cette opération exécutée, la navigation sur les plages autorisées s'exécute à l'aide de la touche « Tab » ;

**3. Indications :**

- Les données réitérées dans les différens onglets sont reportées automatiquement.
- Lors de la saisie, le passage à la ligne dans une plage est automatique. Si celui doit être forcé, utilisez simultanément les touches « Alt » et « Enter ».
- Pour les cases à cocher, tapez « x » si nécessaire.

**4. Références et procédures annexes :**

- Les données géographiques – adresse et coordonnées sur carte nationale – des biens culturels meubles régionaux sont transmises selon le « protocole pour l'annonce de biens culturels meubles régionaux aux fins d'évacuation d'urgence » du 21 juin 2007. *Cette mesure transitoire prendra fin une fois l'outil de gestion « base de données PBC-PCi » (projet SDI n°13) en fonction.*
- Les « fiches pour évacuation d'urgence » une fois élaborées et laminées seront mises, en cas de sinistre ou de danger imminent, à disposition du chef de l'intervention par le piquet régional ou par les membres de la protection des biens culturels incorporés dans la compagnie FIR.
- Les organisations régionales assurent le suivi des informations figurant sur leurs fiches PBC respectives.
- Il est à rappeler que si la sauvegarde du patrimoine justifie la mise en œuvre de tels moyens, le principe de confidentialité en rapport avec les objets doit être respecté.

**5. Dispositions finales :**

Le présent protocole d'édition entre en vigueur le 1er janvier 2013 ; il annule et remplace :

- Les fiches de recensement en format Word « paysage » et « portrait » ;
- La fiche de recensement verso en format Word – mesures d'évacuation et/ou de protection ;
- le mode d'emploi pour l'élaboration et le suivi des fiches pour l'évacuation d'urgence des biens culturels meubles du 6 décembre 2005.

Le chef de la section
Planifications et Protection des biens culturels

Olivier Duvoisin

*Annexe :* Fiche PBC multi-onglets sous format Excel 2003

*Va à :* ORPC vaudoises – domaine PBC
Division Formation et Inspectorat du SSCM

*Pour info :* office cantonal de la protection des biens culturels
CTA – Pully
Autres divisions du SSCM

Service de la sécurité civile et militaire - DSE
www.vaud.ch – T 41 21 316 51 25 – F 41 21 316 51 05
olivier.duvoisin@vd.ch